

UNIVERSITÉ DU QUÉBEC EN OUTAOUAIS

COMMISSION DES ÉTUDES

PROCÈS-VERBAL de la deux cent soixante-deuxième réunion de la commission des études de l'Université du Québec en Outaouais tenue le jeudi 17 janvier 2008 à 11 h 45, au pavillon Alexandre-Taché, au 283, boulevard Alexandre-Taché à Gatineau, à la salle Jean-R.-Messier, local E-2300.

Confirmé le 21 février 2008

Procès-verbal de la deux cent soixante-deuxième réunion de la commission des études de l'Université du Québec en Outaouais tenue le jeudi 17 janvier 2008 à 11 h 45, au pavillon Alexandre-Taché, au 283, boulevard Alexandre-Taché à Gatineau, à la salle Jean-R.-Messier, local E-2300.

<u>MEMBRES :</u>	<u>PRÉSENT</u>	<u>ABSENT</u>
BABINEAU, Patrice Chargé de cours – Département des sciences administratives	X	
BRUNETTE, Louise Directrice du Module des lettres	X	
CADIEUX, Samuel Étudiant – Bacc. en sciences sociales		X
CLÉMENT, David Étudiant – Bacc. en sciences sociales	X	
DESCHÊNES, François Doyen de la recherche	X	
DUBÉ, Denis Vice-recteur à l'enseignement et à la recherche	X	
GÉRIN, Marie Chargée de cours – Département de psychoéducation et de psychologie		X
HURTUBISE, Denis Doyen des études	X	
LANARIS, Catherine Directrice – Module de l'éducation	X	
LÉVY MANGIN, Jean-Pierre Professeur – Département des sciences administratives	X	
LOGRIPPO, Luigi Professeur – Responsable des programmes de deuxième cycle en informatique	X	
PÉRODEAU, Guilhème Professeure – Département de psychoéducation et de psychologie	X	
SAINT-MACARY, Jan Professeur – Département des sciences administratives	X	
TREMBLAY, Alexandre Étudiant - Bacc. en sciences comptables		X
VAILLANCOURT, Jean Recteur	X	
VILLEMAIRE, Jean-Rock Étudiant – Bacc. en sciences sociales	X	

PRÉSENTABSENT**OBSERVATEUR RÉGULIER :**MANSEAU, André
Directeur - BLUM

X

SECRÉTAIRE :MAURICE, Luc
Secrétaire général

X

Le président de la commission des études, monsieur Jean Vaillancourt, constate le quorum et déclare l'assemblée ouverte à 12 h 00. Il souhaite la bienvenue à un nouveau membre de la commission des études, monsieur Jan Saint-Macary, qui débute son mandat en tant que représentant des professeurs.

1.- Adoption de l'ordre du jour

Sur proposition de monsieur Denis Hurtubise, appuyée par madame Guilhème Pérodeau, les membres conviennent à l'unanimité de retenir les points suivants pour discussion :

- 2.- Procès-verbal de la deux cent soixante et unième réunion
 - 2.1 Adoption
 - 2.2 Affaires en découlant
- 3.- Projet de modification du programme de baccalauréat en psychoéducation (7815)
- 4.- Projet de modification de la mineure en technologies de l'information et des communications (8539)
- 5.- Modification du Régime des études de cycles supérieurs
- 6.- Projet d'ouverture des admissions aux trimestres d'hiver et d'été au programme de doctorat en sciences et technologies de l'information (3081)
- 7.- Nomination d'un professeur au Comité de la recherche et de la création
- 8.- Recommandation au conseil d'administration relative à la nomination de deux personnes pour siéger au Comité des candidatures concernant l'attribution du titre de docteur *honoris causa* de l'Université du Québec sous l'égide de l'Université du Québec en Outaouais (Comité 2008)
- 9.- Programme de reconnaissance de l'excellence des personnes chargées de cours
- 10.- Résolution d'appui au réinvestissement en éducation
- 11.- Période d'information et questions
- 12.- Dépôt de document
 - 12.1 Lettre du président du comité visiteur du CAPFE du 4 décembre 2007
- 13.- Prochaine assemblée
- 14.- Levée de l'assemblée

2.- Procès-verbal de la deux cent soixante et unième réunion

2.1 Adoption

Sur proposition de monsieur Jean-Rock Villemare, appuyée par monsieur Luigi Logrippo, les membres conviennent à l'unanimité d'adopter le procès-verbal de la deux cent soixante et unième réunion, sous réserve des modifications apportées en séance.

2.2 Affaires en découlant

Le recteur et le vice-recteur à l'enseignement et à la recherche informent les membres de la commission des études qu'en ce qui a trait au procès-verbal de la deux cent soixante et unième réunion, les suites régulières ont été données.

3.- Projet de modification du programme de baccalauréat en psychoéducation (7815)

Le doyen des études soumet à l'approbation des membres de la commission des études le projet de modification du programme de baccalauréat en psychoéducation (7815).

Suite aux recommandations contenues dans le rapport présenté par l'OCCPPQ sur la qualité de la formation en psychoéducation à l'UQO, le Conseil de module propose la création d'un nouveau cours et le remplacement de deux cours au baccalauréat en psychoéducation :

- la création du cours *PSE1273 Psychométrie et évaluation psychoéducative*;
- la modification des préalables du cours *PSE5043 Stage I : planification de l'intervention psychoéducative* et du cours *PSE1243 Approches populationnelles et statistiques*;
- le remplacement au programme du cours *GER1023 Aspects psychologiques du vieillissement* par le nouveau cours *PSE1273 Psychométrie et évaluation psychoéducative*.

Après délibérations, sur proposition de monsieur Denis Hurtubise, appuyée par madame Guilhème Pérodeau, les membres conviennent à l'unanimité d'adopter la résolution 262-CE-1828 concernant le projet de modification du programme de baccalauréat en psychoéducation (7815), laquelle est jointe en appendice.

4.- Projet de modification de la mineure en technologies de l'information et des communications (8539)

Le doyen des études soumet à l'approbation des membres de la commission des études le projet de modification de la mineure en technologies de l'information et des communications (8539).

Le Conseil de module recommande une modification de la mineure en technologies de l'information et des communications (8539) qui tient compte à la fois des besoins du milieu et des modifications apportées à la banque de cours depuis 2002.

Un membre soulève le fait que, selon lui, les nombreux changements qui sont proposés à cette mineure ont pour effet de la « vider » de sa substance quant aux aspects touchant les technologies de l'information et qu'en conséquence, on devrait revoir l'appellation du programme.

La proposition suivante est formulée en séance, sous réserve du projet de résolution principale à adopter concernant le projet de modification de la mineure :

DE REPORTER la décision quant à l'appellation finale de la mineure, et ce, après que les vérifications requises auront été effectuées par le doyen des études.

Le vote est demandé : pour : 11 - contre : 1 - abstention : 1

La proposition est adoptée à la majorité.

Après délibérations, sur proposition de monsieur Denis Hurtubise, appuyée par madame Catherine Lanaris, les membres conviennent à la majorité (pour : 11 – contre : 1 – abstention : 1) d'adopter la résolution 262-CE-1829 concernant le projet de modification de la mineure en technologies de l'information et des communications (8539), laquelle est jointe en appendice.

La commission des études devra donc ultérieurement confirmer l'appellation retenue pour le programme.

Monsieur Jan Saint-Macary s'est abstenu de voter sur les deux propositions précédentes, invoquant un manque d'information, conformément à l'article 2.11.2 du règlement général.

5.- Modification du Régime des études de cycles supérieurs

Le doyen des études soumet à l'approbation des membres de la commission des études un projet de modification du Régime des études de cycles supérieurs visant à tenir compte de la Politique d'éthique de la recherche avec des êtres humains de l'Université du Québec en Outaouais.

Le projet de modification soulève plusieurs questions et suggestions de reformulation de la part des membres. En outre, on souhaite que le texte ne comporte pas d'ambiguïté quant à la responsabilité de l'étudiant par rapport à celle de son directeur de recherche.

Après délibérations, sur proposition de monsieur Denis Hurtubise, appuyée par monsieur François Deschênes, les membres conviennent à l'unanimité de procéder, conformément à l'article 35 des règles de procédure de délibérations des instances statutaires, à une remise provisoire de la question, pour traitement ultérieur par la commission des études.

6.- Projet d'ouverture des admissions aux trimestres d'hiver et d'été au programme de doctorat en sciences et technologies de l'information (3081)

Le doyen des études soumet à l'approbation des membres de la commission des études le projet d'ouverture des admissions à temps complet et à temps partiel aux trimestres d'hiver et à temps partiel aux trimestres d'été au programme de doctorat en sciences et technologies de l'information (3081), et ce, suite à l'avis formulé en ce sens par le Comité de programme.

Suite aux discussions, il est retenu que les admissions soient aussi acceptées à temps complet au trimestre d'été.

Après délibérations, sur proposition de monsieur Denis Hurtubise, appuyée par monsieur Luigi Logrippo, les membres conviennent à l'unanimité d'adopter la résolution 262-CE-1831 concernant l'ouverture des admissions aux trimestres d'hiver et d'été au programme de doctorat en sciences et technologies de l'information (3081), laquelle est jointe en appendice.

7.- Nomination d'un professeur au Comité de la recherche et de la création

Le secrétaire général a procédé à un appel de candidatures le 8 janvier 2008 afin de combler le poste vacant au Comité de la recherche et de la création pour un professeur provenant du secteur des sciences humaines.

Le professeur suivant a démontré son intérêt pour siéger audit comité :

- Guy Chiasson, professeur au Département de travail social et des sciences sociales.

La commission des études doit pourvoir à cette nomination au Comité de la recherche et de la création sur recommandation du doyen de la recherche.

Le doyen de la recherche recommande la nomination du professeur Guy Chiasson.

Après délibérations, sur proposition de madame Louise Brunette, appuyée par monsieur Jean-Rock Villemare, les membres conviennent à l'unanimité d'adopter la résolution 262-CE-1832 concernant la nomination d'un professeur (**Guy Chiasson**) au Comité de la recherche et de la création, laquelle est jointe en appendice.

8.- Recommandation au conseil d'administration relative à la nomination de deux personnes pour siéger au Comité des candidatures concernant l'attribution du titre de docteur *honoris causa* de l'Université du Québec sous l'égide de l'Université du Québec en Outaouais (Comité 2008)

Le secrétaire général informe les membres que le conseil d'administration du 28 janvier prochain sera invité à nommer les personnes appelées à former le Comité des candidatures découlant de la Politique relative à l'attribution du titre de docteur

honoris causa de l'Université du Québec sous l'égide de l'Université du Québec en Outaouais.

En vertu de l'article 3.1 de ladite politique, la commission des études doit recommander deux personnes pour faire partie du Comité des candidatures :

- un professeur membre de la commission des études
- un autre membre sur recommandation de la commission des études.

Le recteur recommande la désignation des professeurs Catherine Lanaris et Jean-Pierre Lévy Mangin.

Après délibérations, sur proposition de monsieur Jean Vaillancourt, appuyée par monsieur Denis Hurtubise, les membres conviennent à l'unanimité d'adopter la résolution 262-CE-1833 concernant la recommandation au conseil d'administration relative à la nomination de deux personnes pour siéger au Comité des candidatures concernant l'attribution du titre de docteur *honoris causa* de l'Université du Québec sous l'égide de l'Université du Québec en Outaouais (Comité 2008), laquelle est jointe en appendice.

9.- **Programme de reconnaissance de l'excellence des personnes chargées de cours**

Le vice-recteur à l'enseignement et à la recherche rappelle que le programme de reconnaissance de l'excellence des professeurs a été modifié en 2007 afin de faire en sorte que le comité chargé de la sélection des récipiendaires soit formé par lui-même plutôt que par la commission des études. Il rappelle également aux membres de la commission des études que le même comité est chargé, lors des années paires, de la sélection du prix remis à un professeur et du prix remis à une personne chargée de cours. En conséquence, il souhaite s'assurer que la modification au mode de formation du comité prévu au programme relatif aux prix s'adressant aux professeurs s'applique aussi au programme visant les personnes chargées de cours. Il indique que c'est l'interprétation qu'il donne personnellement à l'orientation retenue par la commission des études à ce sujet.

Les membres se disent en accord avec cette interprétation.

10.- **Résolution d'appui au réinvestissement en éducation**

Un membre demande à la commission des études d'adopter une position d'appui aux revendications étudiantes visant à amener l'État québécois à assumer ses responsabilités en éducation et à procéder à un réinvestissement dans ce secteur qu'il considère vital pour l'avenir de la société québécoise.

Après délibérations, sur proposition de monsieur David Clément, appuyée par monsieur Jean-Rock Villemare, les membres conviennent à l'unanimité d'adopter la résolution 262-CE-1834 concernant une résolution d'appui au réinvestissement en éducation, laquelle est jointe en appendice.

Il est convenu de procéder au dépôt de la présente résolution au conseil d'administration du 28 janvier 2008.

Sur proposition du président, monsieur Jean Vaillancourt, appuyée par monsieur François Deschênes, il est résolu à l'unanimité de suspendre l'assemblée à 13 h 30.

L'assemblée reprend ses activités à 13 h 45.

11.- **Période d'information et questions**

Le vice-recteur à l'enseignement et à la recherche dépose et commente un tableau faisant état de l'évolution, sur plusieurs années, du nombre d'étudiants et de crédits aux trimestres d'hiver. Il transmet à la commission des études son inquiétude à l'égard, notamment, de la baisse importante dans le volume des crédits et dans le nombre d'étudiants inscrits constatée à l'amorce du trimestre d'hiver 2008. Jugeant cette situation fort préoccupante, il mentionne l'importance de raffiner l'analyse des facteurs qui conduisent à une telle situation et veut laisser, avant de commenter plus à

fond, la possibilité aux membres de la commission de prendre connaissance du tableau. En outre, il souligne que des secteurs comme celui des arts au premier cycle et celui de la gestion de projet présentent une baisse marquée.

Il informe la commission qu'il a reçu, en date du 16 janvier 2008, du comité de réflexion constitué à cette fin par celle-ci, le rapport relatif à la grille-horaire. Le mandat de ce comité, présidé par la professeure Denyse Côté, était d'analyser la situation actuelle et de suggérer des scénarios d'optimisation. Après discussion, il est convenu que la commission des études reçoive le rapport du comité lors de sa prochaine réunion régulière, le 21 février 2008. En effet, il appert qu'il serait d'ores et déjà trop tard pour envisager des modifications aux plages horaires au trimestre d'automne 2008.

Le vice-recteur à l'enseignement et à la recherche rappelle aux membres que l'UQO sera l'hôte de la visite, à la fin du mois de mars prochain, d'un événement organisé par le programme des chaires de recherche du Canada. Il anticipe des retombées très positives de cette activité, en termes de visibilité, pour notre université.

Le doyen de la recherche informe les membres de la commission des activités de la Semaine de la recherche à l'UQO qui aura lieu du 28 janvier 2008 au 1^{er} février 2008 et les invite à participer aux activités qui sont prévues. Il dépose et commente l'horaire préliminaire de même qu'une copie de la page d'accueil Web qui a été conçue à cette fin. Il rappelle que cette activité, qui comporte des conférences s'échelonnant durant toute la semaine aux deux pavillons Brault et Taché, rassemble plusieurs professeurs-chercheurs et représente une vitrine intéressante de la diversité et de la richesse des activités de la recherche à l'UQO.

12.- Dépôt de document

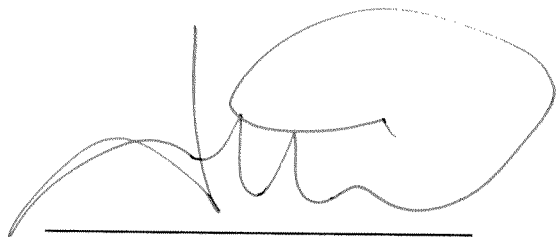
12.1 Lettre du président du comité visiteur du CAPFE du 4 décembre 2007

13.- Prochaine assemblée

La prochaine réunion ordinaire est prévue pour le 21 février 2008 à 11 h 45.

14.- Levée de l'assemblée

Sur proposition de madame Catherine Lanaris, appuyée par monsieur David Clément, il est résolu à l'unanimité de lever l'assemblée à 14 h 30.



Le président



Le secrétaire